

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Organisation et gestion des achats

Aix-Marseille Université (AMU)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Economie Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université (AMU)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Organisation et gestion des achats* (OGA) s'inscrit dans l'offre de formation en logistique d'Aix-Marseille Université (AMU). Créée en 2000, elle est adossée au Centre de recherche sur le transport et la logistique (CRET-LOG), seul laboratoire de recherche en économie-gestion spécialisé en logistique en France, et à de nombreux partenariats, que ce soit avec le milieu économique régional et national (Airbus, Areva, Arcelor-Mittal, Lafarge, Sanofi, Thalès, Total, la Ville de Marseille...) ou avec la plus importante association professionnelle d'acheteurs (CDAF).

La licence professionnelle OGA offre une grande diversité de modalités de formation (formation initiale, formation continue, alternance - apprentissage et contrats de professionnalisation) à des publics variés (étudiants, salariés, reprises d'études). L'accent a été mis sur l'apprentissage et les contrats de professionnalisation. Une trentaine d'étudiants est diplômée chaque année. Les enseignements sont dispensés à l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Aix-en-Provence qui porte la formation, dans les locaux du département Gestion Logistique et Transport.

L'objectif de la licence professionnelle est de former des techniciens supérieurs aux métiers de l'achat et de la gestion des approvisionnements, quel que soit le secteur professionnel. Les emplois visés par la formation et occupés par les diplômés, d'après les enquêtes réalisées, sont typiquement ceux d'acheteur industriel, acheteur public, acheteur import, acheteur approvisionneur, acheteur junior ou responsable d'achat...

Analyse

Objectifs

Les objectifs sont très clairement exprimés et documentés sur la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et également avec la codification du Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME). La licence professionnelle OGA s'est donnée pour objectif de former des techniciens supérieurs aux métiers de l'achat et de la gestion des approvisionnements. La formation est plurisectorielle et embrasse aussi bien les domaines publics que privés.

La nature professionnelle de la licence est soutenue par le développement de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation, même si la formation « classique » (cours et stage) est conservée, et également par l'évolution des partenariats avec les acteurs économiques.

Les informations fournies suggèrent une très bonne connaissance des perspectives et des exigences professionnelles.

Organisation
<p>La licence professionnelle OGA paraît très bien organisée. Le contenu comprend une part importante de cours (568 h) et de projets tuteurés (160 h). La diversité des publics et modalités de formation offertes aux étudiants et salariés (formation initiale, alternance - contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation, formation continue) implique une gestion rigoureuse des plannings. En pratique, la formation est organisée en deux groupes avec, dès que cela est possible, des cours mutualisés. Pour les étudiants en alternance, l'emploi du temps propose des demi-journées de 3 h 30 avec le même enseignant mais il est difficile d'en savoir plus à la lecture du dossier. Le suivi associé (pédagogique, administratif, visites en entreprise...) est à la fois bien pensé et exposé. Les ressources humaines mobilisées sont importantes (cf. équipe pédagogique).</p> <p>La semestrialisation est envisagée à l'avenir mais elle n'a pas encore été mise en place. Enfin, 14 semaines de stage sont proposées aux étudiants « classiques » ; quant aux alternants, ils passent 32 semaines en entreprise.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est méticuleusement positionnée au sein de son environnement académique et économique. Sur le plan académique, elle s'inscrit parmi les formations en logistique d'AMU en étant spécialisée sur le volet « amont » de la chaîne logistique, à travers la problématique de l'Achat. Elle se révèle ainsi tout à fait complémentaire d'autres formations de même niveau, telle que la licence professionnelle <i>Management logistique opérationnel</i>, ou de niveau supérieur, tel que le master <i>Management logistique et stratégie</i>, spécialisées dans d'autres problématiques ou phases de la <i>supply chain</i>. Elle est adossée au laboratoire CRET-LOG, laboratoire unique en France, dont l'expertise est reconnue en matière de gestion de la chaîne logistique.</p> <p>Les liens avec le tissu économique régional et même national apparaissent à la fois anciens (depuis 2000) et étroits. De grandes entreprises nationales et régionales accueillent régulièrement des étudiants en alternance et font l'objet de partenariats.</p> <p>La reconnaissance professionnelle de la formation est également attestée par son inscription dans la principale association professionnelle, la Compagnie des Directeurs d'Achats de France (CDAF), et le fait qu'elle soit explicitement mentionnée dans des offres d'emploi nationales (ex. : SNCF).</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée à la fois d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de praticiens. La répartition entre ces différents profils est bonne : 40 % du volume horaire est assuré par des praticiens. La formation est pilotée par deux enseignants-chercheurs qui s'assurent notamment de la pertinence des contenus pédagogiques et de la cohérence des compétences des intervenants extérieurs.</p> <p>Une attention particulière est accordée aux risques de conflits d'intérêts chez les praticiens impliqués dans l'équipe et qui pourraient également accueillir des apprentis dans leurs entreprises. En bref, seuls les enseignants d'AMU sont habilités à suivre et « tuteurer » les étudiants et apprentis dans leurs missions en entreprise et projets tuteurés. Si la démarche apparaît saine, elle n'est pas sans poser problème au niveau des ressources pédagogiques.</p> <p>Le dossier évoque un sous-encadrement en matière de suivi des étudiants en alternance, activité exigeante en termes de temps. Le taux d'encadrement actuel du département, défini comme le service total des enseignants en poste rapporté au nombre d'heures à effectuer, est de 28,5 %. L'implication des enseignants et enseignants-chercheurs apparaît donc comme essentielle au fonctionnement de la formation.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les statistiques fournies en termes d'effectifs, d'attractivité et d'insertion indiquent qu'il s'agit d'une formation de grande qualité. Les informations fournies dans le dossier d'autoévaluation permettent de bien s'en rendre compte. Les effectifs sont stables (30 étudiants en moyenne) tandis que les candidatures oscillent entre 230 et 350 dossiers par an. Le taux de pression est ainsi très élevé (10/1).</p> <p>Le devenir des diplômés est triangulé grâce à deux enquêtes, l'une externe (Observatoire de la Vie Etudiante), l'autre interne réalisée chaque année. La formation conduit à la fois à une bonne insertion professionnelle mais aussi à la poursuite d'études dans les masters spécialisés en logistique d'AMU. Les emplois occupés renvoient essentiellement au métier d'acheteur : acheteur industriel, acheteur public, acheteur import, acheteur approvisionnement, acheteur junior, responsable d'achat... Les étudiants poursuivant leurs études (6-7 par an parmi les répondants), ce qui est assez élevé pour une licence professionnelle, sont aussi, souvent, salariés en entreprise (1 sur 2). Il est par ailleurs précisé que si la poursuite d'études n'est pas dans la logique initiale d'une licence professionnelle, elle n'en demeure pas moins un droit pour les étudiants.</p>

Place de la recherche
<p>Ce volet de la formation renvoie essentiellement à la présence de 7 enseignants-chercheurs du laboratoire CRET-LOG au sein de l'équipe pédagogique, ce qui est tout à fait notable pour une licence professionnelle. Le volet recherche ne constitue en effet pas une priorité pour une licence professionnelle.</p> <p>S'il n'y a pas de cours de type « initiation à la recherche », il est indiqué que les projets sont l'occasion de découvrir certains travaux académiques en matière d'achat et de logistique. Seuls les candidats à la Validation des acquis de l'expérience (VAE) - 4 par an - ont l'obligation de réaliser un ou des mémoires ; les autres étudiants rédigent un rapport de stage.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Le caractère professionnalisant de la licence professionnelle OGA est particulièrement important grâce aux partenariats développés avec le monde économique déjà évoqués supra (Positionnement dans l'environnement). C'est assurément un point fort de la formation. Cela est également dû à l'intervention de nombreux praticiens, à la part importante des projets tuteurés, aux relations étroites avec les entreprises et associations professionnelles, à la proximité au sein de l'équipe pédagogique entre les enseignants et les praticiens, et à la diversité des parcours et des profils (formation initiale, formation continue, alternance) étudiants et salariés.</p>
Place des projets et des stages
<p>La mise en place de la gestion de projets (160 h), des stages, et le suivi associé constituent un point central de la formation. Un enseignant référent est attribué pour chaque projet. Les projets sont tirés au sort et traités en groupe afin de développer les capacités des apprenants à travailler en équipe.</p> <p>Les recherches de stage et d'alternance sont laissées à la responsabilité des étudiants. En cas d'échec, l'Université utilise des ressources (fichier d'entreprises partenaires) qu'elle entretient grâce à des opérations régulières de démarchage. Un pré-stage en février permet à l'étudiant de découvrir son entreprise d'accueil. Le tutorat est assuré tout au long de l'année pour vérifier la pertinence des missions confiées à l'étudiant pendant son stage.</p> <p>Pour les étudiants en alternance, le suivi est associé à la réalisation de trois rapports de stage. Les alternants sont visités sur site 2 fois dans l'année et les tuteurs sont en contact avec les maîtres d'apprentissage. Le dossier décrit clairement à la fois les processus de recherche et de pilotage des missions professionnelles, ainsi que les diagnostics de ces missions. En bref, l'ensemble du suivi de stage et des projets paraît à la fois très bien pensé et encadré.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international dans la formation renvoie essentiellement à son contenu. Ainsi, 150 h de cours concernent les achats internationaux et 70 h de cours de langue sont proposées, ce qui correspond à 20 % du volume horaire global de la formation. Le <i>Test Of English for International Communication</i> (TOEIC) et le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) peuvent également être préparés.</p> <p>Des stages sont parfois réalisés à l'étranger (à l'initiative des étudiants semble-t-il, puisqu'aucune précision n'est apportée concernant d'éventuels dispositifs ou partenariats). L'accueil d'étudiants étrangers n'est pas évoqué. En revanche, la volonté de développer des liens avec des universités étrangères est mentionnée, en tant que perspective d'évolution, pour proposer des parcours internationaux aux étudiants qui reposeraient sur une reconnaissance des unités d'enseignement (UE) obtenues lors des séjours à l'étranger.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'attractivité de la formation est incontestable avec 300 dossiers par an environ et 45 % des candidats hors région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) pour 30 inscrits. Ce taux de pression élevé (10/1) est à l'origine de l'excellent taux de réussite (99 %) chez les étudiants. Seule la VAE et la validation des acquis professionnels (VAP) conduisent à abaisser légèrement le taux de réussite global, puisque la validation s'effectue le plus souvent sur plusieurs années.</p> <p>Pour les « publics spéciaux » (il s'agit vraisemblablement des candidats qui ne sont pas dans une optique de poursuite d'études classique), une liste de lectures obligatoires est fournie durant la période estivale. Une évaluation de leur compréhension est effectuée dès la rentrée de septembre. Un point régulier est fait avec les candidats en formation continue afin d'apprécier leur progression et de les épauler si besoin.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'hétérogénéité des publics et des types de parcours implique une réelle diversité des modalités d'enseignement et d'évaluation. Ce challenge paraît particulièrement réussi, que ce soit pour les étudiants en formation initiale classique ou en alternance, les salariés en formation continue et les salariés en VAE. De nouvelles modalités sont désormais prévues pour faciliter la VAE pour les salariés hors région PACA (ex. : demi-journées prévues pour les jurys le samedi matin).</p> <p>La place du numérique paraît assez périphérique même si des équipements (salle informatique, laboratoire de langue) sont mis à la disposition des étudiants. Une UE (Système d'information achat) propose néanmoins des cours dédiés à la maîtrise de logiciels spécialisés et de bases données. Un <i>serious game</i> Achat est également proposé.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants repose sur un contrôle continu et la réalisation de rapports de stage et projets tuteurés. Elle est clairement explicitée aux étudiants et paraît tout à fait conforme à ce type de formation. Il est précisé que des efforts sont effectués, en accord avec les étudiants, afin de proposer une meilleure répartition des crédits européens sur les deux semestres. La démarche paraît à la fois cohérente et louable.</p> <p>La moyenne générale est une moyenne pondérée des moyennes obtenues pour les 11 unités d'enseignements (UE). Les coefficients oscillent entre 1 (pour les UE classiques) et 3 (pour le stage).</p> <p>Une session de rattrapage est organisée en septembre.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les étudiants en alternance (majoritaires) bénéficient d'un « suivi des compétences » à travers le livret d'apprenti qui établit le lien entre enseignants et praticiens. Pour les étudiants en formation initiale « classique », il existe bien un suivi tout au long de l'année par l'équipe pédagogique, notamment à travers le choix du contrôle continu, mais il demeure difficile de savoir s'il s'agit pour autant d'un suivi et d'une validation de compétences ou d'une évaluation traditionnelle.</p> <p>La mise en place d'une approche par compétences, dont bénéficieraient aussi bien les étudiants que les entreprises partenaires, est envisagée en tant que perspective d'évolution.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est réalisé grâce à deux enquêtes : l'une à 30 mois, l'autre annuelle et interne. Cette dernière donne lieu à un suivi d'insertion des apprentis à 6 mois. La complémentarité des deux modalités d'enquête est exposée. Les résultats sont exposés en annexe du dossier d'autoévaluation. Les diplômés sont presque toujours en situation d'emploi ou en poursuite d'études (leur nombre demeure élevé pour une licence professionnelle).</p> <p>D'un point de vue pratique, on peut néanmoins regretter qu'aucune information chiffrée ne soit présentée dans le dossier. Il serait également utile de comprendre comment l'équipe interprète et gère les informations statistiques recueillies.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Une autoévaluation des enseignements est réalisée à l'aide d'un questionnaire en ligne ; des enquêtes réalisées par un Observatoire de la vie étudiante servent de fondements aux discussions du conseil de perfectionnement. Ce dernier est actuellement composé de deux enseignants, deux étudiants élus et deux représentants professionnels dont un de la CDAF. L'intégration d'anciens diplômés est envisagée, ce qui paraît tout à fait bénéfique.</p> <p>L'ensemble de ces dispositifs de contrôle de gestion de la formation contribue au pilotage de la formation et participe à son amélioration au fil des ans. Le planning de la formation par exemple a été revu à la suite des discussions du dernier conseil de perfectionnement.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Professionnalisation qui repose à la fois sur des partenariats avec les acteurs économiques, l'intervention de praticiens et la réalisation de projets tuteurés.
- Inscription historique dans le tissu économique régional et national.
- Spécialisation (Achats) et cohérence au sein de l'offre de formation en logistique d'AMU.
- Intervention de 7 enseignants-chercheurs dans la formation.

Points faibles :

- Un taux d'encadrement enseignant actuel insuffisant et préoccupant à court ou moyen terme.

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle OGA recense toutes les qualités qui peuvent être attendues d'une licence professionnelle. Elle s'inscrit parfaitement dans l'offre de formation en logistique d'AMU. Adossée au laboratoire CRET-LOG et à de nombreux partenariats avec le milieu économique régional et national, la licence professionnelle OGA offre une grande diversité de modalités de formation (formation initiale, formation continue, alternance - apprentis et contrats de professionnalisation) à des publics variés (étudiants, salariés, reprises d'études). L'organisation générale paraît à la fois bien pensée et équilibrée.

Le maintien de la qualité de cette formation, le suivi pédagogique notamment, particulièrement important compte tenu de la diversité des modalités proposées (formation initiale, formation continue, alternance, VAE...) implique de procéder à un recrutement d'enseignants et/ou enseignants-chercheurs. Il semble que cela soit déjà envisagé.

Le nombre croissant de candidats en VAE et VAP, et de façon plus générale les candidats à la reprise d'études ou à la reconversion, qui avoisine désormais les 10 % à 15 %, pourrait conduire à la mise en place de dispositifs spécifiques d'accompagnement.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Licence professionnelle

**N° du rapport HCERES :
419671**

**Intitulé de la formation :
Commerce
spécialité Organisation
et gestion des achats**

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Précisons avant tout chose que le rapport d'évaluation nous a semblé relever d'une qualité de lecture particulièrement scrupuleuse et attentive. Nos réponses relèvent donc de la précision ou de la remarque et non de l'objection à l'égard d'une synthèse par ailleurs très fidèle.

Rubrique	Réponse
----------	---------

Analyse	
Suivi des diplômés	<p>5^{ème} ligne « on peut néanmoins regretter qu'aucune information chiffrée ne soit présentée dans le dossier ».</p> <p>Effectivement pour cette rubrique 14, il nous était indiqué en précision que les attentes du HCERES concernaient surtout « les modalités du suivi des diplômés ». Nous avons donc présenté surtout l'organisation et la méthodologie d'enquête, et adjoints quelques éléments de synthèse des résultats ; mais peu de chiffres, il est vrai, afin d'éviter les redondances avec la rubrique 5 (dédiée notamment à « l'insertion professionnelle »), où ces chiffres d'enquêtes figurent sur une vingtaine de lignes et sont analysés (taux de réponses aux enquêtes, taux d'insertion après diplômes, taux de CDI, salaires médians, CSP, etc.). Certains chiffres et évolutions sont également présentés dans les tableaux 3 et 4.</p>